



Le syndicat SNUipp-FSU et le syndicat CGT des agents territoriaux de Pierrefitte portent à la connaissance des collègues enseignants et communaux la motion adoptée le 12 décembre dernier par une assemblée de parents, d'enseignants et d'agents communaux.

Nous, 51 parents d'élèves, enseignants, agents communaux de Pierrefitte, réunis le 12 décembre 2013 à l'initiative du SNUipp-FSU, du syndicat CGT des agents territoriaux de Pierrefitte, de la FCPE et avec le soutien de Sud Education déclarons notre opposition à l'actuelle réforme des rythmes scolaires.

En transférant aux communes des responsabilités et des charges nouvelles en matière éducative, à travers les activités périscolaires et les projets éducatifs territoriaux, cette réforme :

- risque de remettre en cause le cadre national de l'éducation au profit de projets territoriaux sous la responsabilité des communes ;
- aggrave l'étranglement financier des communes et les inégalités territoriales ;
- dégrade les conditions de travail des enseignants et des agents communaux, donc les conditions d'apprentissage des élèves (manque d'effectifs et de locaux pour les TAP, désorganisation des activités du mercredi, problème de l'entretien des locaux, etc.).

L'urgence est de donner des moyens à l'Education nationale et aux enseignants pour exercer leur métier (diminution des effectifs par classe, recrutement d'AVS, rétablissement des postes RASED, etc.).

L'urgence est de rétablir et d'augmenter les dotations de l'Etat aux collectivités pour qu'elles puissent fournir des services sociaux, culturels et de loisirs à toute la population avec le personnel statutaire qualifié.

Si une réforme des rythmes scolaires est effectivement nécessaire pour revenir sur le décret Darcos de 2008, celle-ci doit être entièrement assumée par l'Etat en termes de moyens humains et financiers et garantir l'égalité sur tout le territoire de la République.

C'est pourquoi nous demandons :

- **le retrait du décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.**
- **l'ouverture de négociations pour une autre réforme des rythmes scolaires.**

Nous demandons au Maire et au Conseil municipal de Pierrefitte :

- **de soutenir cette revendication en refusant d'appliquer la réforme**
- **d'intervenir auprès du gouvernement pour obtenir les moyens de l'Etat et un plan d'urgence pour l'école**
- **de recevoir une délégation d'enseignants, de parents et d'agents communaux avec leurs organisations**

Motion adoptée par les 35 votants présents moins 4 abstentions

Nous invitons l'ensemble des collègues à soutenir cette motion en la signant au verso.

